

Nord et départements limitrophes	
3 mois	85 fr.
6 mois	160 fr.
1 an	305 fr.
Autres départements et colonies	
3 mois	95 fr.
6 mois	180 fr.
1 an	335 fr.
Compte chèques postaux : Lille 97	

BUREAUX
BOURBONNAIN - 21, rue Carnot, T. 47.
LILLE - 11, rue Faidherbe, T. 55.
PARIS - 20, boulevard Poissonnière, T. 17.24.
MOUSCROIX - 108, rue de la Station, T. 544.

ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Bobois
Alfred Bobois
Madame Alfred Bobois

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

RÉPONSE aux prétentions inadmissibles des États-Unis sur les Antilles

LA FRANCE ne renoncera en aucun cas à ses droits de souveraineté

proclame M. Pierre LAVAL

La note américaine et la protestation française ont été publiées



Un aspect de Fort-de-France (Martinique) et de sa magnifique végétation. (Ph. Siphon.)

Vichy, 16 mai. — Le président Laval a reçu samedi après-midi, les journalistes français et étrangers à qui il a donné lecture de la note remise le 9 mai par l'amiral américain Hoover à l'amiral Robert, haut commissaire de France aux Antilles, ainsi que de la réponse française en date du 15 mai.

Voici maintenant le texte de la réponse française :

Vichy, 13 mai. — 1^o En octobre 1940, alors que les États-Unis n'étaient pas en guerre, un accord est intervenu entre le gouvernement français et le gouvernement fédéral pour fixer, en fonction des événements, le statut particulier de nos possessions dans l'Amérique, Saint-Pierre et Michelon, Antilles et Guyane.

2^o Le 9 mai, l'amiral américain Hoover accompagné de M. Harbois, département d'État, a formulé à l'amiral Robert, haut commissaire de France aux Antilles, des exigences tendant à modifier profondément ce statut.

3^o Ces exigences portent l'atteinte la plus grave à la souveraineté fran-

çaise sur les Antilles et l'amiral Hoover a déclaré que si elles n'étaient pas acceptées, le gouvernement américain ne garantirait plus cette souveraineté.

4^o Le statut en vigueur depuis 1940 réprouvé aux Antilles, est le résultat de l'application de principes généraux de droit, et non de simples concessions de fait.

5^o Le gouvernement français a toujours respecté ses engagements et aucun changement dans la constitution du nouveau gouvernement ne peut l'amener à modifier son attitude.

6^o Les déclarations récentes faites à l'amiral Robert, haut commissaire de France aux Antilles, n'ont jamais songé à répudier les engagements pris vis-à-vis des États-Unis, mais qu'au contraire il a affirmé de la manière la plus nette sa volonté de ne rien faire qui puisse affecter les rapports franco-américains.

7^o Le gouvernement français proteste contre l'immixtion du gouvernement américain dans la politique intérieure française. En mettant en doute les affirmations officielles faites au nom du gouvernement français, le département d'État adopte une attitude of-

Conseil des ministres DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX vont être créés

M. LAVAL compte que la « soudure » du blé se fera par nos propres moyens



M. Gibrat (Ph. Siphon.)

M. GIBRAT secrétaire d'Etat aux communications est chargé des questions relatives à la réparation des dommages de guerre

Vichy, 16 mai. — Les membres du gouvernement se sont réunis samedi à 17 h. 30, en conseil au Pavillon Bégin, sous la présidence du maréchal Pétain, chef de l'Etat.

A l'issue de la délibération gouvernementale, le communiqué suivant a été publié :

Le président Pierre Laval, chef du gouvernement, et l'amiral de la flotte Darlan, commandant en chef des forces militaires, ont exposé l'état des négociations engagées au sujet des demandes américaines présentées par l'amiral Hoover à l'amiral Robert, haut commissaire de France aux Antilles.

Le président Pierre Laval a soumis au Conseil les grandes lignes d'un projet créant dans chaque département un Conseil départemental dont les attributions seraient conformes à celles précédemment dévolues aux conseils généraux en matière administrative et financière.

Sur la proposition du président Pierre Laval, le Conseil des ministres a chargé M. Gibrat, secrétaire d'Etat aux communications, d'examiner l'ensemble des questions que pose la réparation des dommages de guerre et de soumettre au prochain Conseil les modalités des propositions à l'effet de tirer le meilleur parti des ressources dont nous disposons pour assurer dans le plus bref délai possible la reconstruction de nos régions détruites.

M. Joseph Barthélemy, garde des sceaux, ministre de la justice, a exposé et fait approuver par le Conseil les grandes lignes de trois projets de loi tendant à améliorer le code de procédure et à modifier l'organisation judiciaire.

M. Jacques Lory-Ladurie, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a informé le Conseil de l'état de la production agricole et de la situation du ravitaillement.

M. Pierre Laval dit son espoir que nos besoins en blé pourront être couverts jusqu'à la prochaine récolte

Vichy, 16 mai. — Long d'une déclaration faite à la presse, M. Laval a dit son espoir que nos besoins en blé pourront être couverts jusqu'à la prochaine récolte.

Le maréchal Pétain a reçu samedi en audience M. Jacques Pétiard, président de la cour d'honneur de la Légion française des combattants, et M. Bernard Fay, administrateur de la Légion française des combattants.

Les candidats au prix de Rome de composition musicale viennent d'entrer en loge au Palais de Fontainebleau.



(Ph. Graphopress) Cette affiche apposée sur les murs nous prépare à la journée des mères qui sera célébrée le 31 mai.

Le Maréchal donnera chaque samedi une audience publique

Vichy, 16 mai. — Le maréchal, dans l'impossibilité où il se trouve de recevoir individuellement les nombreuses délégations qui viennent lui témoigner la fidélité des Français, a décidé d'accorder chaque samedi une audience publique.

Celle d'aujourd'hui réunissait notamment des délégations des maires du Nord et du Pas-de-Calais, des groupements de Jeunes et Montagnards, des cuisiniers de Paris, ainsi qu'un membre de la garde personnelle du Chef de l'Etat, né dans le même village que lui, à Cauchy-la-Tour.

Tous, le maréchal eut un mot aimable. Longuement il s'est entretenu avec les maires du Nord et du Pas-de-Calais. Le ravitaillement et les conditions de vie des populations ouvrières furent l'objet de ses questions.

Avec les membres de Jeunesse et Montagne, il s'est entretenu de ses associations personnelles. Avec les cuisiniers de Paris, venus apporter les croûtes du grand cuisinier Escottier, il a discuté de la situation de la cuisine française, le Maréchal s'informa de la vie corporative de cette société qui est plus que centenaire.

— Suivant le dernier recensement, la population de Boulogne, qui était naguère d'un million d'habitants, ne compte plus que 600.000 âmes.

L'importance de la prise DE KERTCH :

FORTERESSE, CENTRE INDUSTRIEL et PORT DE CONTROLE DU DETROIT

Les attaques des Bolchevistes dans le Donetz leur ont déjà valu des pertes énormes



Les falaises à proximité de Kertch. (Ph. Siphon.)

Berlin, 16 mai. — Les milieux militaires commentent la prise de Kertch en soulignant que cette victoire est le couronnement de la bataille de péninsule du front sud, qui n'a duré que huit jours. La péninsule entière avait été transformée par les bolchevistes en une forteresse quasiment inexpugnable.

En dépit d'une résistance acharnée de l'ennemi, les troupes germano-roumaines ont traversé la presqu'île, longue de 90 km, avec un élan extraordinaire et atteint la mer sur un large front le long du détroit de Kertch.

Le possession de la ville et de son port assureraient aux formations allemandes le contrôle du détroit du même nom.

Quant aux attaques des bolchevistes dans la région de Karkhov présentées par eux comme une offensive de diversion, elles se sont écoulées avec des pertes sanglantes pour eux.

En effet, l'agence D. N. B. apprend

que, dans le secteur du Donetz, les bolchevistes ont poursuivi leurs attaques au cours de la journée de vendredi, mais que celles-ci ont été repoussées avec des pertes très élevées pour l'assailant. En quelques endroits, des contre-attaques ont été effectuées. Le nombre des chars blindés soviétiques détruits jusqu'à présent s'est élevé à 226.

Kertch, puissant centre industriel

Berlin, 16 mai. — La ville de Kertch, qui vient d'être occupée par les troupes germano-roumaines, est la capitale de la presqu'île du même nom. Elle a atteint un développement considérable grâce à son port bien protégé et au détroit de Kertch, qui relie la mer Noire à la mer d'Asov. Elle compte 104.000 habitants.

Bon important industrie lourde dispose des gisements de minerais de régions environnantes, qui comptent parmi les plus riches de l'Union soviétique. Sa production de minerai de fer se chiffre par un million de tonnes environ par an.

PRISE DE TENGYUEH, dans le Yunnan, par les Japonais

L'offensive nipponne en Chine se développe et réduit les noyaux de résistance dans le Chansi et le Hoeph

Changhaï, 16 mai. — Le commandant de Tchoung-King avoue que les troupes japonaises sont entrées dans la ville de Tengyueh, important centre commercial de la province occidentale du Yunnan. D'importantes quantités d'armes et de munitions abandonnées par l'ennemi en retraite ont été capturées par les troupes.

L'agence Domei mande : « Jeudi soir, des forces nipponnes ont déclenché une attaque violente contre les troupes chinoises, fortes de 4.500 hommes, établies dans la région accidentée à l'est du fleuve Chin, dans le secteur sud-est de la province de Chensi.

Les troupes nipponnes progressent sur un large front après avoir atteint, le soir du même jour, un point situé à 26 km. au sud-ouest de Tchoung-Tou, ville qui se trouve à 65 km. de Tchoung-Tou.

La réduction des forces communistes chinoises

Nankin, 16 mai. — Dans une revue hebdomadaire sur les opérations militaires en Chine, le département de la presse de l'armée a communiqué que l'action de nettoyage des restes des communistes chinois, dans l'est de la province d'Hoeph, est entrée dans sa deuxième phase, du fait que l'ennemi par suite des derniers succès destructeurs qu'il a reçus dans le secteur septentrional du fleuve Ho-tou a été repoussé du delta de ce fleuve.

Par des actions parallèles, à l'est de la province d'Hoeph, d'autres troupes japonaises ferment le cercle



Le philosophe allemand Johann Gottlieb Fichte de la naissance de qui on célèbre le 19 mai, le 180^e anniversaire, à Rammenas.

LA TURQUIE ne se laisse pas influencer PAR DES MENACES et elle maintient ses relations très amicales avec l'Allemagne

partie populaire, le ministre des affaires étrangères de Turquie a pris longuement position au sujet des relations entre la Turquie et l'U.R.S.S.

M. Saradjoglou a communiqué que l'ambassadeur de l'U.R.S.S. a attiré l'attention sur l'aide que l'U.R.S.S. a apportée à la Turquie au cours de la période de réformes sous le gouvernement de Kamal Pacha, de sorte que, de l'avis de l'ambassadeur, l'U.R.S.S. estime avoir actuellement droit à la reconnaissance de la Turquie. Il a ajouté qu'on doit par contre constater que la majorité de la population turque souhaite vivement l'écroulement de l'U.R.S.S.

Ankara, 16 mai. — On apprend de source bien informée : Au cours de la dernière séance du



Quel superbe tableau de la vie des champs ! Un moment de repos après des heures de dur travail. (Ph. Siphon.)

Le maréchal Pétain a reçu samedi en audience M. Jacques Pétiard, président de la cour d'honneur de la Légion française des combattants, et M. Bernard Fay, administrateur de la Légion française des combattants.

Vers la dislocation d'une amitié séculaire

Le retour au pouvoir de M. Pierre Laval avait suscité de vives inquiétudes dans certains milieux français. Son désir d'instituer une collaboration plus étroite avec l'Allemagne avait fait porter sur l'homme d'Etat les plus graves accusations. On lui prêtait gratuitement le dessein de nous engager dans la plus sanglante et, disons le mot, la plus impopulaire des aventures. La politique suivie depuis deux mois par le gouvernement de Vichy a montré combien ces suppositions avaient été émise avec légèreté.

M. Pierre Laval n'a pas profité de l'agression de Madagascar pour nous dresser contre l'Angleterre. Sa position, enfin, à l'égard des Etats-Unis se révèle parfaitement claire et correcte, uniquement inspirée des intérêts de la France.

Il n'est pas superflu de rappeler les faits :

En octobre 1940, un accord avec les Etats-Unis établissant un statut particulier pour nos possessions d'Amérique. Il nous laissait entrevoir que, sous l'égide bienveillante de la grande puissance amie, nos colonies connaîtraient une existence normale jusqu'à la fin des hostilités.

Aujourd'hui, les mandataires de M. Roosevelt proclament leur intention de dénoncer les accords antérieurs, sous le fallacieux prétexte que les Antilles et la Guyane française « pourraient devenir des bases d'agression » pour l'axe !

En attendant mieux, sans doute, ils prétendent établir sur ces colonies un véritable protectorat :

Nos forces militaires et navales des Antilles seraient désarmées. Tout le trafic commercial serait contrôlé par l'administration américaine.

Notre or serait « gelé », c'est-à-dire pratiquement confisqué, car on trouverait facilement de nombreuses raisons pour la guerre pour ne pas nous le rendre...

Enfin, fait plus grave, nos navires de commerce actuellement réfugiés dans les ports des Antilles seraient mis à la disposition des Etats-Unis.

Fait plus grave, disons-nous,

J. R.